

# LES CLÉS DU CANAL

***Les enjeux d'un bien  
inscrit au patrimoine mondial de l'humanité***



## DROITS ET USAGES DE L'EAU

*Alimenté en eau par l'ingénieux système de la Montagne Noire, le Canal du Midi constitue une ressource faisant aujourd'hui l'objet d'usages multiples, régulés grâce à l'utilisation de différents outils.*

### LES VOLUMES D'EAU

Sur les ressources propres de VNF : 16 millions de m<sup>3</sup> sont introduits à Naurouze, bief de partage.

Sur les ressources des cours d'eau alimentant les canaux :

- aval de Carcassonne : 42 millions de m<sup>3</sup>
- aval de Mirepeisset : 14 millions de m<sup>3</sup>
- Canal de la Robine : 80 millions de m<sup>3</sup>

### LES USAGES DE L'EAU DU CANAL

- Usage agricole (irrigation)
- Navigation
- Usages industriels
- Eau potable

### LA RÉGULATION DES USAGES

**Taxe hydraulique** : acquittée par tous les titulaires d'un ouvrage de prise ou de rejet d'eau (ou autre aménagement hydraulique destiné à prélever ou évacuer des volumes d'eau), situé sur le domaine public fluvial confié à VNF.

**Redevances** : La gestion de l'eau est conduite par des organismes aux missions complémentaires. Différentes redevances sur les prélèvements d'eau permettent à ces organismes de mener à bien leurs prestations.

### Mesures d'économie de l'eau :

- Modernisation des ouvrages
- Optimisation de l'exploitation  
(Ex : passage groupé aux écluses pour une gestion économe de l'eau)